AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Marie-France Matteau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Le Conseil municipal de Wentworth-Nord se prononcera, lors de sa prochaine session régulière, sur la demande de dérogation mineure DM 2020-0058.

Cette session qui sera publique ou à huis clos, se tiendra le 15 mai 2020 à 19h00 au Centre communautaire de Laurel, situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2020-0058

Lot 6 276 741 du cadastre du Québec / chemin des Berges du Nord (Lac Saint-Victor)

Nature de la demande :

Autoriser la construction d'un bâtiment principal ayant une superficie d'implantation au sol de 440 mètres carrés, au lieu de posséder une superficie d'implantation au sol maximale de 350 mètres carrés, tel que prévu à la grille des usages et normes de la zone habitation H-58 (Bassin du lac Saint-Victor).

Dispositions réglementaires affectées :

Règlement n° 2017-498, annexe 2, grille des usages et normes de la zone habitation H-58 (Bassin du lac Saint-Victor) : La superficie d'implantation au sol maximale est fixée à 350 mètres carrés.

CONSIDÉRANT LES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES CAUSÉES PAR LE CORONAVIRUS (COVID-19) ET LE FAIT QU'IL EST POSSIBLE QUE LA SÉANCE DU CONSEIL SE TIENNE À HUIS CLOS, QUICONQUE EST INTÉRESSÉ PAR CETTE DEMANDE PEUT SE FAIRE ENTENDRE AUPRÈS DU CONSEIL PAR COURRIEL À SECRETARIAT@WENTWORTH-NORD.CA, AVANT 16 HEURES, LE 15 MAI 2020.

Donné à Wentworth-Nord, ce 30e jour du mois d'avril deux mille vingt.

Marie-France Matteau
Directrice générale et secrétaire-trésorière.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h, ce 30e jour du mois d'avril deux mille vingt.

Marie-France Matteau
Directrice générale et secrétaire-trésorière.